

SANNOIS

MENSUEL D'INFORMATIONS - N°232 - MARS 2017

mag



DOSSIER
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

SYNDICAT ÉMERAUDE

NOUVELLE EXPOSITION AU
MUSÉE UTRILLO-VALADON

VOTE PAR
PROCURATION

À SANNOIS (95)

AZURÉA
Les Coteaux de Sannois



Vivez entre forêt et Coteaux d'Argenteuil

- Derniers appartements du 3 pièces, balcon, terrasse ou jardin privatif à partir de 228 000 €
- Espace, lumière, **vue panoramique**
- Quartier du Moulin : écoles, commerces, marché, supermarché, **accès routiers aisés** vers Paris et la Défense

3R

Prêt 0%

Loi Pinel



0 800 27 22 33

arcadepromotion.com

Espace de vente :
Angle Carrefour de la Tour du Mail
et rue de la Commanderie à Sannois



(1) Bénéfice sous conditions de ressources des réservataires (plafond de revenu et de destination du bien résidence principale). (2) Selon conditions d'octroi en vigueur définies par le ministère du Logement au 01/01/15. Renseignez-vous auprès de votre Conseiller. Illustration à caractère d'ambiance. **brad.fr**



Conseil • Marketing • Publicité

RÉGIE
PUBLICITAIRE
COMMUNICATION
PAR L'OBJET
ORGANISATION
DE SALONS
PROFESSIONNELS
STUDIO
GRAPHIQUE

Réservez

votre espace publicitaire
dans le magazine de la ville
de Sannois

Contact :
David TIEFENBACH
06 70 21 07 12

Les Espaces Multi-Services
56, boulevard de Courcerin
Croissy-Beaubourg
77435 Marne-la-Vallée
Cedex 2
Téléphone 01 64 62 26 00
Télécopie 01 64 62 28 49



EXCLUSIVITÉ

LOGIREP VEND À SANNOIS (95)

Devenez propriétaire à des conditions préférentielles !

↳ Prêt à taux Zéro*

↳ 0€ de frais d'agence

Appartements du studio au 4 pièces avec Box

Studio dès
124 800€

3 pièces dès
147 400€

4 pièces dès
156 500€

**Vous êtes locataire du parc social ?
Vous bénéficiez d'une décote supplémentaire
sur le prix de vente.**

Pour tout renseignement ou visite merci de contacter :
M. Pierre-Emmanuel SAUCET au 06.72.05.58.96
ou par mail à saucet.pe@polylogis.fr



*PTZ (sous condition de ressources et Diagnostics de performance énergétique)



Chères Sannoisiennes,
Chers Sannoisiens,

Les mots ont un sens.

Et quand ils sont chargés d'histoire, il convient de les manier avec justesse et précision.

C'est toujours prendre un grand risque de les dévoyer, de les accommoder et de les sortir de leur contexte historique, notamment à des fins politiciennes et bassement électoralistes.

Prenons un exemple : la colonisation est-elle un crime contre l'humanité ? Depuis des millénaires, des peuples, très différents d'ailleurs, ont colonisé des territoires qui n'étaient pas le leur.

C'est à dire qu'ils s'y sont installés durablement ; ils y ont imposé leur langue, leurs lois, leurs institutions, leur culture, leur religion, leur façon de se vêtir à des populations autochtones qui subissaient alors, une domination étrangère. Les Romains ont colonisé la Gaule au premier siècle avant JC ; les Arabes ont colonisé le Maghreb au VII^e siècle, à partir du XV^e siècle, ce fut le tour du continent américain d'être colonisé par les nations du « vieux monde » et au XIX^e siècle, des nations européennes ont colonisé l'Afrique, l'Inde et de nombreux territoires d'Asie.

La liste n'est pas exhaustive.

Ces différentes colonisations ont connu des sorts divers. Certaines sont devenues pérennes ; c'est le cas des Arabes au Maghreb ou des Européens dans le continent américain ; d'autres fois, ces colonisations n'ont pas perduré ; c'est le cas, notamment de la colonisation française au Maghreb et en Afrique subsaharienne.

Et justement, dans ce dernier cas, celui qui nous intéresse en tant que Français, le simple fait qu'elle ne fut pas pérenne, répond clairement à la question posée en préambule.

Non, la France n'a pas commis de crime contre l'humanité, ni au Maghreb, ni en Afrique subsaharienne.

Paradoxe de l'histoire, ces peuples colonisés qui au XIX^e siècle subissaient le joug de régimes féodaux se sont constitués au XX^e siècle, pour la plupart, en États nations, libres et indépendants.

Bien sûr, toute colonisation, quelle qu'elle soit, est chargée de violence, de vexations, de crimes même ! Mais cela ne constitue pas un crime contre l'humanité car jamais, dans son histoire, la France n'a eu la volonté d'éliminer systématiquement un autre peuple.

Les mots ont un sens : l'oublier provoque des maux qui lézardent notre unité.

On n'a pas le droit de flétrir notre Histoire car elle est le terreau sur lequel notre jeunesse forge son avenir.

Bien cordialement à vous,

Bernard Jamet
Maire de Sannois

4 RETOUR EN IMAGES

6 MA VILLE

Quartiers / Commerces

- Syndicat Emeraude : les collectes de déchets évoluent en mars 2017
- Réunions de quartiers
- Loto des écoles

Solidarité

- Les animations seniors du C.C.A.S.
- Les associations seniors
- Campagne sidaction 2017
- Don du sang

11 DOSSIER

DU DÉVELOPPEMENT DURABLE À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

14 CULTURE & LOISIRS

- Les rendez-vous de la Médiathèque, du Centre Cyrano et de l'EMB
- Nouvelle exposition au Musée Utrillo-Valadon
- Chasse aux œufs au Moulin

18 SPORTS

- À la rencontre de Dominique AGOT, chevalier d'arc et trésorier de la compagnie de la Flèche Sannoisienne
- Sannois obtient la Flamme du Cercle du Parisis
- Portes ouvertes d'Aïkido pour la Journée Internationale des femmes

20 VOS RENDEZ-VOUS

21 VOS ÉLUS

22 TRIBUNES LIBRES

24 INFOS UTILES

MERCREDI 25 JANVIER

REMISE DE PRIX DES DÉCORATIONS DE NOËL

La Municipalité a tenu à remercier les 29 participants du concours des décorations de Noël 2016 ayant ainsi contribué à la magie des illuminations dans la Ville.



DIMANCHE 29 JANVIER

SPECTACLE VIOLETTES IMPÉRIALES

Après le succès de l'opérette « Il était une fois Luis Mariano » l'année dernière, Pierrogeri et sa troupe sont revenus au centre Cyrano pour nous offrir le sublime spectacle « Violettes impériales ».

VENDREDI 27 JANVIER

PARISIS ARTIST

Parisis Artist démarrait son 2^{ème} spectacle de la saison. De nombreux artistes ont concouru pour la grande finale qui aura lieu le 3 juin 2017 à Sannois et c'est finalement le groupe ILLYD qui a été retenu pour représenter notre Ville. Souhaitons-lui bonne chance !



© eyesevent

MARDI 14 FÉVRIER

THÉ DANSANT SPÉCIAL SAINT VALENTIN

Les amoureux se sont donnés rendez-vous au centre Cyrano pour un thé dansant spécial Saint-Valentin avec la chanteuse et danseuse Elodie Hec qui proposait un répertoire jazz et swing entourée de ses trois musiciens.



DIMANCHE 5 FÉVRIER

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DU VAL D'OISE KUMITÉ

Plus de 21 clubs de karaté et 142 combattants se sont réunis au gymnase Jean-Claude Bouttier pour le Championnat départemental du Val d'Oise.

DU 6 AU 17 FÉVRIER

ANIMATIONS DANS LES ACCUEILS DE LOISIRS

Lors des vacances de février, les enfants du centre Gaston Ramon ont eu la chance et le privilège de visiter entièrement le centre Cyrano de Bergerac et d'accéder aux parties cachées de ce lieu emblématique de la ville de Sannois. Un grand jeu avait lieu au centre Les Coccinelles pour la fin des vacances.



DIMANCHE 20 FÉVRIER

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE FUTSAL

Une centaine de personnes se sont réunies au gymnase Voltaire pour le championnat de France de futsal où 6 équipes se sont affrontées. Les juvéniles se sont imposés 3-0 face à Ouma et les cadets ont fait fort avec un résultat final de 13 à 1 face à Brassieux et 3-0 contre Romorantin.

LES COLLECTES DE DÉCHETS ÉVOLUENT EN MARS 2017



Le Syndicat Emeraude mettra en œuvre dès ce mois-ci un nouveau schéma de collecte incitant davantage à la réduction, à la valorisation des déchets et à la maîtrise des coûts.

LES PRINCIPALES ÉVOLUTIONS POUR SANNOIS

LE VERRE

La collecte de verre en bacs s'effectuera une fois par mois, (au lieu d'une fois par semaine). Le Syndicat Emeraude a distribué mi-janvier des bacs roulants de 120 litres aux habitants vivant en pavillon pour remplacer la petite poubelle verte de 35 litres. Ces bacs offriront une capacité de stockage adaptée à cette nouvelle collecte mensuelle et seront plus aisément manipulables.

LES ORDURES MÉNAGÈRES

Dès à présent, la collecte des ordures ménagères aura lieu une fois par semaine pour les habitants vivants en pavillon. Cette diminution de fréquence est compensée par la mise en place d'une collecte de déchets végétaux.

NOUVEAU! LES DÉCHETS VÉGÉTAUX

Cette nouvelle collecte, dédiée aux habitants du pavillonnaire, sera mise en place une fois par semaine, de mars à fin novembre. Elle sera effectuée via les bacs de 240 litres, qui ont été distribués mi-janvier.

Pour diminuer les quantités de déchets végétaux présentés à la collecte et produire un fertilisant naturel et gratuit, le Syndicat Emeraude propose également d'acquérir des composteurs à prix préférentiels.

LES ENCOMBRANTS

Enfin, dès le 1^{er} mars, les encombrants seront collectés une fois par trimestre pour les habitants qui vivent en pavillon. La collecte restera mensuelle pour l'habitat collectif.

Plus de renseignements :
www.syndicat-emeraude.com



MARS

Mer 1			
Jeu 2			
Ven 3			
Sam 4			
Dim 5	[Orange bar]		
Lun 6			
Mar 7			
Mer 8			
Jeu 9			
Ven 10			
Sam 11			
Dim 12	[Orange bar]		
Lun 13			
Mar 14			
Mer 15			
Jeu 16			
Ven 17			
Sam 18			
Dim 19	[Orange bar]		
Lun 20			
Mar 21			
Mer 22			
Jeu 23			
Ven 24			
Sam 25			
Dim 26	[Orange bar]		
Lun 27			
Mar 28			
Mer 29			
Jeu 30			
Ven 31			

COMMERCES

LA POSTE

Le bureau de poste situé au 6-12 rue du Lieutenant Keiser modifiera ses horaires à compter du 6 mars, afin de s'adapter à la fréquentation de la clientèle. Ces modifications porteront sur l'horaire d'ouverture du jeudi après-midi soit 14 h 30 à 18 h et celui du samedi matin soit 9 h à 12 h 30. Pour rappel les horaires de votre bureau de poste sont les suivants :

Lundi : 9 h à 12 h / 14 h à 18 h

Mardi : 9 h à 12 h / 14 h à 18 h

Mercredi : 9 h à 12 h / 14 h à 18 h

Jeudi : 9 h à 12 h / 14 h 30 à 18 h

Vendredi : 9 h à 12 h / 14 h à 18 h

Samedi : 9 h à 12 h 30

BANQUE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE



« Votre Agence Société Générale de Sannois s'embellit et se modernise (Espace libre service vous permettant de faire vos opérations de 7 h à 22 h).

Ces travaux de rénovation se dérouleront du 6 mars au 18 avril. Votre agence restera ouverte en permanence aux horaires habituels. »

RÉOUVERTURE DU KIOSQUE À JOURNAUX DE LA GARE

Du lundi au vendredi : 5 h 30 à 12 h 30 / 16 h à 19 h

Samedi : 7 h à 13 h

Dimanche : fermé

RÉUNIONS DANS LES QUARTIERS

RÉUNION DE QUARTIER VOLTAIRE

Mercredi 1^{er} Mars

20 h-22 h

Hôtel de ville

RÉUNION DE QUARTIER BEL AIR

Lundi 6 Mars

20 h-22 h

Hôtel de Ville

RÉUNION DE QUARTIER PASTEUR

Jeudi 9 Mars

20 h-22 h

Maison de Quartier Pasteur

LOTO DES ÉCOLES

Organisé par l'association de parents d'élèves PEEP Sannois, le loto des écoles aura lieu **Dimanche 12 mars 2017 de 13 h à 18 h au centre Cyrano de Bergerac.**

Venez passer un bon moment en famille ou entre amis. De nombreux lots seront à gagner, parmi lesquels des bons d'achats, des paniers garnis, jeux, smartphone, tablette et bien d'autres encore...

Vente de gâteaux et boissons sur place.

L'intégralité des bénéfices serviront à l'achat de matériels pour les temps périscolaires !

Tarifs : 4 € le carton / 10 € les 3 cartons.

Réservation conseillée au 06 80 64 62 19.

Organisé par l'association de parents d'élèves PEEP Sannois

LOTO DES ÉCOLES

12 DIMANCHE MARS 2017 de 13H à 18H à Sannois
Début des parties à 14H

Venez en famille ou entre amis
PASSER UN MOMENT CONVIVAL

De nombreux lots à gagner !

Bons d'achat **Jeux-Jouets** **BEAUTÉ** **Restauration** **Bijouterie** **Outils**
Paniers-Garnis **Caméra de sport** **Montre connectée** **Smartphone** **Tablette**
Téléviseur HD **PARC d'attractions** **XBox** **Tassimo** **OPTIQUE**

Nous comptons sur votre présence !
Les bénéfices serviront à l'achat de matériel pour les écoles
Réservation conseillée : 06 80 64 62 19

CENTRE CYRANO DE BERGERAC (salle Cyrano - 1^{er} étage)
Place du Général Leclerc - 95110 Sannois

4 euros le carton
10 euros les 3 cartons

Vente de gâteaux et boissons sur place

CESSEZ LE FEU DU 19 MARS 1962

Dimanche 19 mars à 14 h 30 au Mémorial départemental d'Afrique du Nord, avenue Mauvoisin à Sannois, se déroulera une cérémonie commémorative, à l'occasion de la Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.



LES ANIMATIONS SENIORS DU C.C.A.S.

MERCREDI 1ER MARS

CAFÉ DES SENIORS

Retrouvons-nous autour d'un café ou d'un thé **de 15 h 30 à 17 h** à la **Maison de quartier Pasteur**.

Entrée libre.

MARDI 7 MARS

CONFÉRENCE « LES TROUBLES DE L'AUDITION »



La presbycusie est une surdité progressive attribuée à l'âge, mais dont la précocité d'apparition et la gravité résultent également des diverses agressions et traumatismes subis au cours de l'existence : bruit, médicaments ototoxiques, pathologies diverses...

L'appareillage est susceptible d'améliorer le confort d'écoute et la communication. Le port d'aides auditives doit être décidé en temps utile : assez tôt pour éviter qu'un malentendant ne s'isole trop longtemps et pour que ses capacités d'adaptation soient intactes.

À 15 h au Centre Cyrano - Entrée libre.

MARDI 28 MARS

PROJECTION D'UN FILM

À 15 h au Centre Cyrano - Entrée libre.

JEUDI 30 MARS

INSCRIPTIONS AU GOÛTER DE PRINTEMPS 2017



Venez partager un moment de convivialité autour d'une assiette gourmande et d'une après-midi dansante le mercredi 3 mai à 14 h au Centre Cyrano (inscriptions Sannoisiens à partir de 65 ans).

De 9 h à 12 h au Centre Cyrano, salle Roxane (2^{ème} étage).

LES ASSOCIATIONS SENIORS

L'ACCUEIL SANNOISIEN

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

15, avenue Damiette ou au 07 70 80 28 33 ou sur accueil.sannoisien@orange.fr.

JEUDI 6 AVRIL

L'EURE AU FIL DU LIN



À Routot, nous vous proposons une visite commentée de la coopérative «Terre de lin», des ateliers de filatures et tissages. Après le déjeuner, visite guidée de l'écomusée où vous pourrez confectionner des poupées ou des coussins à emporter. En fin de journée, vous dégusterez un goûter normand.

Réservation à compter du 28 Février.

Prix Adhérent : 85 € / Non-Adhérent : 100 € transport compris.

LES VACANCES DE LA VIE

RENSEIGNEMENTS : 01 30 25 22 40 ou au 06 22 96 57 94 - francis.gravelat@free.fr - 93, boulevard Charles de Gaulle.

Permanence tous les jeudis de 15 h à 18 h à la brasserie Le Moulin à Café, 66 bd Charles de Gaulle.

LUNDI 27 FÉVRIER À 12H30

REPAS DU MARDI-GRAS À LA BRASSERIE « LE MOULIN A CAFÉ »

COMPLET



C'est un repas de fête que Jean-Louis, le Chef, servira ce jour-là. Crêpes au dessert et animation musicale avec la chanteuse **CRISTAL C. Brasserie Le Moulin à Café - Tarif : 62 €.**

JEUDI 16 MARS

LE CABARET INSOLITE

Spectacle « So Frenchy » avec musiciens, chanteurs et danseurs au rythme des succès de Charles Aznavour, Michel Jonasz et Annie Cordy. Découvrez les spécificités des hauts lieux du spectacle de la capitale.

Déjeuner au restaurant « Les Nymphéas » à Saint-Thibault-des-Vignes (77) - Tarif : 76€ - Transport compris.

SIDACTION 2017



Cette année le **Sidaction aura lieu les 24, 25 et 26 mars**. Durant ces trois jours, partout en France des bénévoles, partenaires et collectivités unissent leur effort pour recueillir des promesses de dons dans les centres d'appels mais aussi autour d'animations sportives et culturelles.

Grâce aux chercheurs, d'extraordinaires avancées ont été possibles mais vaincre le VIH/Sida est un combat de longue haleine. Il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour permettre à la recherche de poursuivre les travaux en cours, promouvoir le dépistage, faire évoluer les droits humains et la qualité de vie des personnes vivant avec le VIH.

COMMENT FAIRE UN DON ?

- Par téléphone au 110, accessible gratuitement à partir de tous les opérateurs
- En ligne sur le site www.sidaction.org
- Par courrier, en adressant votre chèque libellé à l'ordre de Sidaction, dans une enveloppe affranchie à l'adresse suivante : Sidaction - 228, rue du Faubourg-Saint-Martin - 75010 Paris

- En participant à l'une des animations régionales organisées partout en France
- En effectuant un achat solidaire dans la boutique en ligne www.sidaction.org.



DON DU SANG

L'Amicale pour le don du sang bénévole de Sannois a tenu son assemblée générale le 29 janvier dernier au centre Cyrano de Bergerac. Le bureau a remercié les donneurs de sang pour leur démarche solidaire et indispensable à sauver des vies. Au cours de 2016, les collectes organisées par l'Etablissement Français du Sang (EFS) ont accueilli **812 personnes dont 56 nouveaux donneurs**.

L'EFS tire la sonnette d'alarme en ce

début d'année, les réserves diminuent et le don du sang devient urgent.

Prochaines collectes au centre Cyrano les Samedi 11 (11h-16h), Dimanche 12 (9h-12h30) et Lundi 13 mars (15h-19h30).

Si vos dons sont précieux, l'Amicale de Sannois a besoin de votre énergie et de votre enthousiasme pour accueillir les donneurs. Rejoignez-les !

Information :

dondusang.sannois@gmail.com

DEVENEZ CONCILIATEUR DE JUSTICE

LA COUR D'APPEL DE VERSAILLES RECRUTE 77 CONCILIATEURS

Vous avez le sens de l'éthique, une grande capacité d'écoute et d'analyse. Vous souhaitez être utile à la société et à vos concitoyens ? Auxiliaire de justice, le conciliateur de Justice intervient bénévolement dans le cadre d'un conflit entre deux personnes physiques ou morales afin d'obtenir un accord amiable entre elles et d'éviter ainsi un procès.

Pour devenir conciliateur, vous devez justifier d'une expérience en matière juridique d'au moins 3 ans, jouir de vos droits civils et politiques et n'être investi d'aucun mandat électif.

Pour plus de renseignements et postuler : www.ca-versailles.justice.fr



PITCH PROMOTION

Le partenaire des collectivités

50 autres réalisations
en Ile-de-France
et en régions



Le 10 Acacias - Issy-les-Moulineaux (92)



Villa Mansio - Maisons-Alfort (94)

Depuis sa création en 1989, Pitch Promotion conçoit et réalise des programmes immobiliers qui prennent en compte les nouvelles aspirations sociales et les besoins des entreprises.

Présente dans le marché résidentiel, la valorisation urbaine, l'implantation de bureaux et de sièges sociaux, les plateformes logistiques et industrielles, les zones d'aménagement concerté, Pitch Promotion réalise également des équipements publics (écoles, EHPAD, maison de santé, centres techniques, etc.) en partenariats Publics-Privés.



Construire l'avenir ensemble®

Pitch Promotion SA : 6, rue de Penthièvre • 75008 Paris
Téléphone : +33 (0)1 42 68 33 33 • www.pitchpromotion.fr

PARIS • LYON • BORDEAUX • TOULOUSE • MONTPELLIER • MARSEILLE • NICE



© Fotolia / Nezezon

DU DÉVELOPPEMENT DURABLE À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



GILLES LEITERER

CONSEILLER DÉLÉGUÉ À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, AU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET AUX MARCHÉS ET COMMANDES PUBLIQUES.
VICE-PRÉSIDENT DU SICSEF

Nous nous étions donné pour objectif, à notre arrivée, de baisser significativement les consommations énergétiques de notre ville. À ce jour, grâce à une prise en charge des coûts par le Crédit d'impôt recherche, nous avons pu réaliser l'ensemble des audits énergétiques nous permettant d'obtenir la signature énergétique* de chaque bâtiment communal.

Désormais, nous mettons en place un programme de management de l'énergie ayant pour objectif la baisse des consommations, la diminution de l'empreinte Carbone et la maîtrise de nos budgets fonctionnement et investissement. Les premières initiatives d'amélioration et/ou correctives prises par les Services techniques ont déjà permis de réaliser 28 500 euros d'économie sur une année.

Ainsi, la commune entrera dans un cercle vertueux permettant le financement des investissements énergétiques de demain.

Par ailleurs, le SICSEF** a lancé une étude pour l'élaboration d'un Schéma directeur en vue d'étendre les Réseaux de chaleur sur le territoire des 15 communes de l'agglomération. Il s'agit d'anticiper les futures contraintes énergétiques et augmenter sensiblement la part des énergies renouvelables dans la production de chauffage urbain.

D'ores et déjà, un plan d'action sur Sannois a été lancé. Nous avons ainsi raccordé au Réseau de chaleur de Sannois (alimenté par une chaufferie biomasse) l'école Magendie avec une économie annuelle de 6 500 € sur les consommations et l'émission de plus de 1 384 € de certificats d'économie d'énergie (C2E***). D'autres bâtiments communaux vont prochainement être raccordés.

Enfin, d'autres actions en vue de limiter nos consommations sont en cours que je vous laisse découvrir dans cet article.

*La signature énergétique est une méthode qui consiste à représenter graphiquement la consommation d'un équipement en fonction du climat (Température extérieure) sur une période donnée. **Syndicat intercommunal de Sannois Ermont Franconville. ***Les C2E sont délivrés par l'Etat en contrepartie d'actions ayant entraîné une réduction de la consommation d'énergie et l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments. Les fournisseurs d'énergie doivent contribuer au système en rachetant les C2E ou finançant une partie des travaux.

La terre est une planète magnifique, mais bien plus fragile que l'on ne l'imagine, et la pression de l'humain bien plus forte qu'elle ne peut le supporter. Il est grand temps que la prise de conscience se traduise dans les actes, autant individuels que collectifs. Notre avenir est entre nos mains, il faut réagir, et vite. Le développement durable est bel et bien une

révolution culturelle qui devrait nous conduire à changer de comportement, de produire et consommer différemment.

Aucune action individuelle n'est dérisoire, améliorons nos comportements, échangeons nos bonnes idées et bonnes pratiques, chaque geste compte pour la planète.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

ACTIONS EN INTERNE

Différentes actions d'éco-citoyenneté sont organisées par la ville permettant à chacun d'adopter un comportement plus responsable :

- Le service développement durable collabore avec le service Bâtiment **aux audits énergétiques de l'ensemble du Patrimoine de la ville de Sannois** (36 entités) réalisés en partenariat avec un cabinet énergétique. En effet, par l'acquisition depuis quelques années d'un logiciel de gestion, le service DD traite un ensemble de données relatives à la gestion des consommations multi-fluides des équipements du patrimoine de la ville.

- À la fin de chaque élection, tous les bulletins de vote jetés par les électeurs sont récupérés pour être recyclés. De même pour les retours en mairie d'enveloppes de campagnes électorales.

- **Des bornes de recyclage** mises en place à l'accueil de la mairie, à la médiathèque, et dans les écoles sont à la disposition des usagers dans le but de récupérer stylos à bille, stylos plumes, marqueurs, surligneurs, effaceurs usagés.

Ces objets déposés sont collectés puis recyclés en leur donnant une nouvelle vie.

Deux centimes d'euros sont reversés pour chaque objet au bénéfice de la caisse des écoles de Sannois.

- La mairie dispose de **deux vélos à assistance électrique**, le premier à la disposition du personnel pour petits déplacements sur équipements divers, et le second est attribué au surveillant des parcs et jardins Municipaux dans le but que cet agent puisse **doubler voire tripler ses rondes dans les parcs.**

Une moyenne de 250 km mensuels sont effectués par ce mode de déplacement doux.

- Les écoles et les services municipaux trient papiers, cartons, bouteilles d'eau minérale, dans le cadre d'un **dispositif de collecte sélective rendant chacun plus sensible au recyclage et au gaspillage du papier.**

- De nombreux autres actes quotidiens d'Eco-citoyen au bureau, comme les déplacements, l'éclairage, la consommation d'eau, de chauffage, sont dorénavant ancrés dans les actions municipales.

ACTIONS AVEC LES SCOLAIRES

- Projet pédagogique à l'école Belle Etoile, **installation de composteurs** afin d'inciter les écoles à pratiquer le compostage, et de les sensibiliser au tri de la filière des déchets fermentescibles. Un projet identique est envisagé sur une autre école de la ville.

- Différentes classes de CM1 CM2 des écoles de la ville ont pu découvrir et participer à l'aide de livrets pédagogiques à l'exposition : « découverte sur l'énergie éolienne » à la maison du meunier. Une exposition obtenue avec convention auprès de NATUR PARIF.

- **Animations sur le tri à la « résidence Utrillo »** et dans les écoles primaires dans le but de sensibiliser aux différentes filières de tri.

ACTIONS À L'EXTERIEUR

Une naissance, une plantation

Organisation et mise en place de l'opération le 26 novembre 2016 « une naissance, une plantation ». **36 familles Sannoisiennes dont les enfants nés en 2015 ont pu planter un arbre sur les buttes du Parisis.**

Électromobilité : implantation des bornes de recharge pour véhicules électriques (irve)

Accompagnement du service DD à la démarche de déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques sur la ville. Accompagné de l' élu de secteur, le service DD a identifié les **zones d'implantation afin que 6 bornes puissent être initialement prévues sur Sannois.**

Vente en ligne et aux enchères avec Agorastore

Le bon coin des collectivités !

Cette expérience a été une opportunité pour **vendre et assurer une seconde vie à des objets** ne répondant plus aux normes exigées.

Bornes textiles

Au nombre de 24, implantées sur le domaine public de la ville, elles remportent un succès fou. Les Sannoisiens les ont adoptées puisqu'elles ont collecté un peu **plus de 56 tonnes** dans l'année 2016.

Si vous vous interrogez encore sur le devenir des textiles déposés dans celles-ci, sachez que :

60 % sont réutilisés grâce à leur vente en boutiques de seconde main

29 % sont recyclés,

8 % deviennent des chiffons d'essuyage industriel,

Les 21 % restants, sont destinés à l'isolation thermique ou au rembourrage.

Si la borne la plus proche de chez vous est remplie, ne laissez pas vos sacs aux pieds de celle-ci, et allez vers le point de collecte le plus proche.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Pour faire des économies, le premier point est de bien connaître son patrimoine.

Pour réaliser l'ensemble des audits énergétiques, un partenariat a été signé, sur quatre ans, avec l'entreprise OSER (Ouverture Scientifique Études et Réalisations), bureau d'étude installé à Sannois.

Au cours des deux premières années, **un bilan a été fait sur tous les établissements communaux** (scolaires, culturels et administratifs) commençant par une visite des bâtiments : en rencontrant la direction de l'établissement, pour connaître



leur ressenti en été et en hiver, l'étude des consommations (sur trois années), le temps de fonctionnement et le type de chauffage (électrique ou gaz).

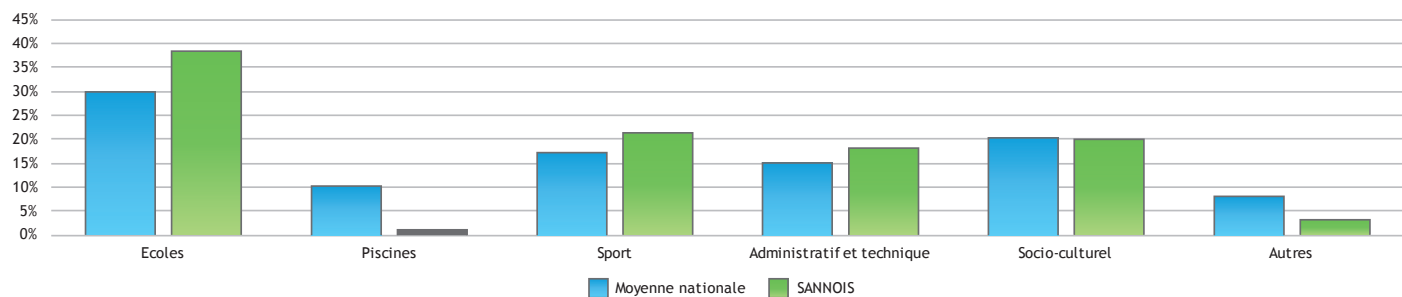
Ce bilan sur 36 établissements a permis de les classer, du moins au plus énergivore et de **déterminer une série de mesures à prendre, pour réaliser des économies d'énergie.**

La mise en œuvre de certaines mesures :

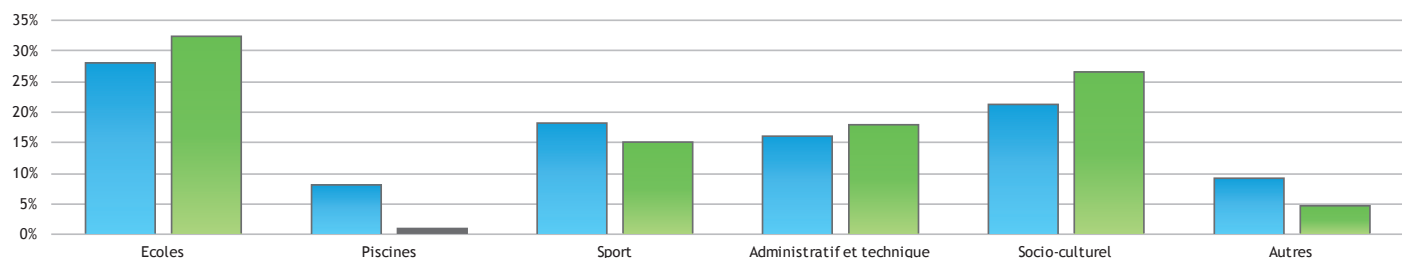
- **Coupure des ventilations la nuit,**
- Remplacement dans plusieurs écoles de l'éclairage, par un **éclairage LED,**
- Sur le Groupe Scolaire Belle Etoile, **rénovation des fenêtres et des portes avec pose de menuiseries** « double vitrage à isolation renforcée », isolation de la toiture,
- Maternelle de l'Orangerie **remplacement de la chaudière vétuste** (1986) par deux chaudières en cascades, permettant un fonctionnement réduit en moyenne saison,
- Maternelle et Multi-Accueil Magendie, **raccordement au réseau de chaleur urbain,** avec la récupération des deux chaudières 86 Kw Gaz datant de 2007, conservées en attente d'une réutilisation ultérieure.

Cette connaissance énergétique du patrimoine permet maintenant de commencer une étude dynamique plus approfondie sur le comportement du système de chauffage, avec la mesure de la température dans différentes pièces de l'établissement et sur le comportement des organes de régulation du circuit de chauffage, sur la durée d'une semaine. L'audit énergétique permettra d'optimiser le fonctionnement de la chaudière, pour réaliser des économies tout en maintenant un chauffage efficace dans les établissements.

Situation de Sannois face à la moyenne nationale (Consommation - kWh)



Situation de Sannois face à la moyenne nationale (Dépense - €)



LES RENDEZ-VOUS DE LA MÉDIATHÈQUE

SAMEDI 4 MARS À 14H30

ICI ON LIT

Les bibliothécaires vous ont préparé des histoires de Loups ! Viens les lire avec tes parents !

Entrée libre - Tout public

MERCREDI 8 MARS

RACONTE-MOI UNE HISTOIRE !

Pour les enfants jusqu'à 3 ans accompagnés d'un adulte LAEP du Moulin, 1 rue Maurice Bertrand

2 séances :

de 9 h 30 à 10 h 20 et de 10 h 30 à 11 h 20

MERCREDI 8 MARS À 16H

ECOUTE MUSICALE

De 5 ans à 7 ans

À partir d'une sélection de CD, venez découvrir les poèmes de Prévert mis en chansons.

Entrée libre

SAMEDI 11 MARS À 11 H

« L'AFRIQUE EN POÉSIE »

Récital de poésie dans le cadre du Printemps des Poètes. Possibilité de lire vos propres poèmes ou coups de cœur en prenant contact au préalable avec la Médiathèque.

Entrée libre

SAMEDI 11 MARS À 14H30

ICI ON JOUE

Enfants, parents, venez jouer à la médiathèque. Un moment convivial autour de jeux de société.

À partir de 6 ans - Entrée libre

MERCREDI 15 MARS À 16H

RACONTE-MOI LE MERCREDI

Des histoires et des contes lus par les bibliothécaires

À partir de 6 ans - Entrée libre

MERCREDI 22 MARS À 10H30

COMPTINES ET FORMULETTES

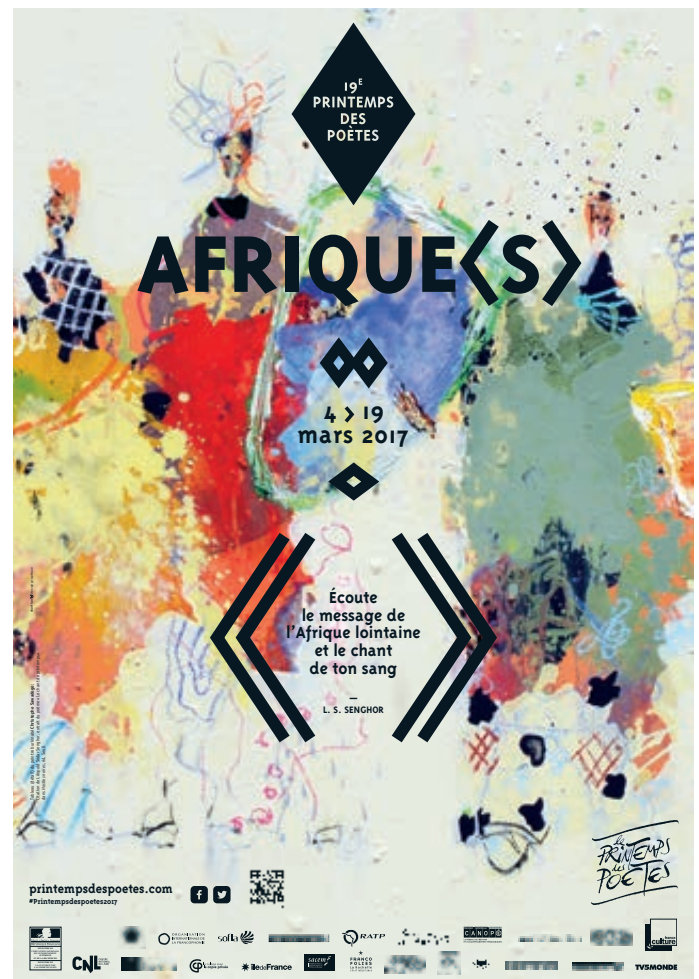
Pour les enfants jusqu'à 3 ans accompagnés d'un adulte

Réservation au 01 39 81 80 17 dans la semaine précédant l'animation (places limitées)

STAGES DURANT LES VACANCES DE PRINTEMPS À LA MLA DE 3 À 15 ANS, TOUT LE MONDE AURA SON ACTIVITÉ !

Du lundi 3 au vendredi 7 avril, la MLA proposera des stages pour les enfants et les adolescents : bande dessinée, hip hop, peinture sur soie, customisation de vêtements ou encore arts plastiques ! À chaque âge son activité et chacun aura le choix d'en pratiquer une ou plusieurs tout au long de la semaine et ce, avec des tarifs préférentiels.

Pour tout renseignement complémentaire et pour toute inscription, l'équipe de la MLA se tient à votre disposition !



MERCREDI 22 MARS À 16H

RACONTE-MOI LE MERCREDI

Des histoires et des contes lus par les bibliothécaires

Pour les 3 / 6 ans - Entrée libre

SAMEDI 25 MARS À 14H30

LES PETITS ATELIERS DU SAMEDI : RÉALISATION D'UN LABYRINTHE

Un couvercle de boîte en carton, des bâtons de bois, de la colle et...un peu d'adresse, voilà ce qu'il faut pour réaliser un des deux parcours de labyrinthe proposé au cours de cet atelier. Ce jour-là chaque enfant devra apporter une bille.

Sur réservation - À partir de 7 ans



N'oubliez pas ! La MLA propose régulièrement des stages durant les vacances scolaires donc n'hésitez pas à vous renseigner tout au long de la saison.

Maison des Loisirs et des Arts - 24, rue Victor Basch - 95110 Sannois - 01 34 11 30 78 - mla.sannois@wanadoo.fr

LES RENDEZ-VOUS DU CENTRE CYRANO

SPECTACLE MUSICAL

BARBARA ET L'HOMME EN HABIT ROUGE

De : Roland Romanelli, Rébecca Mai

Mise en scène : Eric-Emmanuel Schmitt

Avec : Rébecca Mai, Roland Romanelli, Jean-Philippe Audin



© F. Rappeneau

Un spectacle unique : l'homme qui accompagna Barbara, à la scène comme dans la vie, nous raconte enfin cette femme unique, surprenante, drôle, passionnée, différente, géniale. Roland Romanelli, accordéoniste et pianiste, est choisi tout jeune par Barbara pour effectuer une tournée. Cette rencontre fulgurante, féconde, complexe, qui devint amoureuse, c'est avec Rébecca Mai, sa compagne d'aujourd'hui, chanteuse amoureuse du répertoire de Barbara, que Roland Romanelli nous la raconte. Vingt chansons interprétées en direct entrecourent le récit où alternent confidences de Roland Romanelli et extraits d'interviews données par Barbara.

Dimanche 5 mars - 15 h

Tarifs : 28 / 24 / 20 / 15 €

PIÈCE DE THÉÂTRE

TOUT À REFAIRE

Vous étiez plus de 600 personnes à être venues voir la pièce de théâtre « Tout à refaire » le vendredi 17 février dernier. Suite à un incident technique, nous avons été contraints avec la production d'annuler cette représentation. Nous en sommes sincèrement désolés. Comme s'y était engagé Monsieur le Maire, une nouvelle date vous est proposée le jeudi 23 mars à 20 h 30.

Nous espérons vous y retrouver nombreux. Les billets restent valables pour la date du report.

Vous souhaitez vous faire rembourser vos billets ?

Si vous avez acheté vos places au service culturel de la mairie, contactez le 01 39 98 20 67 ou culture@sannois.org.

Si vous avez acheté vos places sur le réseau FNAC ou Ticketnet (Auchan, Leclerc...) nous vous invitons à prendre directement contact avec le point de vente ou le service clients de ces réseaux.

Judi 23 mars 20 h 30

Tarifs : 28 / 24 / 20 / 15 €

SPECTACLE JEUNE PUBLIC

LES VOYAGES FANTASTIQUES

Texte et mise en scène : Ned Grujic



Avec : Sébastien Bergery, Kaloo Florsheimer, Alexandre Guérin, Emmanuel Leckner, Jorge Tomé, Antoine Théry

Coproduction : Les Trottoirs du Hasard et les Tréteaux de la Pleine Lune

Les voyages fantastiques nous plongent sur le plateau de cinéma de Georges Méliès, premier magicien du cinéma, qui tourne avec ses acteurs, trois des plus beaux voyages inventés par Jules Verne : *De la Terre à la Lune*, *Voyage au centre de la terre* et *Vingt mille lieues sous les mers*. Inventions, trucages, magie, arts du cirque, ombres et marionnettes nous plongent dans l'illusion des fonds marins, des cratères de la lune, des fusées et des monstres de tous ordres...

Dimanche 26 mars - 15 h

Tarifs : Adultes 7 € / Enfants 5 €

La billetterie vous accueille au service culturel du lundi au vendredi de 9 h à 12 h en Mairie au rez-de-jardin.

Tél : 01 39 98 21 44

Vous pouvez également commander vos billets sur le site :

www.fnacspectacles.com

AFTERWORK

JE DIS JAZZ

JAM'AO Quartet (Jacques Gaffiero, contrebasse; Anne-Marie Bois, piano; Olivier Gandry, saxophone; Alain Calzoni, batterie).

Judi 30 mars - 20 h

FENÊTRES IMAGINAIRES FÊTE SES 30 ANS

L'association Fenêtres Imaginaires fête ses trente ans d'existence et vous invite, du 14 au 19 mars 2017, à sa biennale. Trente ans à peindre, dessiner, vivre et avancer calmement et en silence.

Leurs peintures changent avec leurs émotions. Chaque état d'âme a son image, chaque paysage a son pouvoir. S'asseoir dans chacun d'eux tour à tour, regarder, ressentir et peindre en essayant de trouver l'harmonie entre l'attention et l'inattendu. L'art c'est se régaler, goûter aux couleurs de la vie pour (re)donner à contempler sans a priori, sans jugement. L'association expose une soixantaine d'œuvres d'adhérents de tous âges.

Du 14 au 19 mars - Mardi 14 mars de 14 h à 19 h - Du mercredi au dimanche, de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h - Centre Cyrano de Bergerac



FÊTE DE LA MUSIQUE 2017

La Ville lance un appel à candidatures pour des artistes bénévoles qui souhaiteraient participer à la fête de la musique à Sannois, mercredi 21 juin de 18 h à minuit.

Renseignement auprès du service culturel au : 01 39 98 21 44.

FIN DE L'EXPOSITION INTIMISME LE 12 MARS

Plus que quelques jours pour découvrir l'exposition « Intimisme » des artistes Bernard VERCRUYCE et Brigitte VASSEUR au musée Utrillo-Valadon.

• Démonstration de tirage d'une gravure en eau-forte par l'artiste Bernard Vercruyce le mercredi 8 mars 2017 au musée Utrillo-Valadon à 14h, 15h15 et 16h30. Réservation obligatoire au 01.39.98.21.13.

• Présence de Bernard Vercruyce les dimanches 5 et 12 mars 2017 au musée de 14h à 17h.
• Présence de Brigitte Vasseur le dimanche 12 mars 2017 de 14h à 17h.

La remise de prix du concours de dessin sur le thème « Vie de famille et compagnie » aura lieu samedi 4 mars à 15h.

NOUVELLE EXPOSITION « ENVOLÉE »

LE MUSÉE UTRILLO-VALADON VOUS PRÉSENTE SA NOUVELLE EXPOSITION DES ARTISTES JEAN SOYER ET LOR



JEAN SOYER

Peintre Français né en Seine et Marne, Jean Soyer a suivi une formation de graveur lithographe-graphiste à l'Ecole Supérieure des Arts et Industries Graphiques de Paris. Après un parcours dans les métiers d'art il assure la direction artistique dans les domaines de l'édition et de la publicité à Paris. A partir de 1987, il embrasse la carrière de peintre. Ses œuvres sont exposées tant sur le plan National qu'International : Musée de Gap – l'Art actuel France-Japon au National Art Center à Tokyo. Plusieurs Galeries présentent ses tableaux en permanence : Paris, Montpellier, Londres, Lausanne, Hong-Kong. Il participe aux grands Salons d'Art Internationaux : Lille, Paris, Strasbourg, Bruxelles, Montreux, Affordable Art Fair, French May et Asia Contemporary Art Show à Hong Kong, Parlement Européen à Bruxelles et Strasbourg... Collections privées : Allemagne, Belgique, Canada, Chine, France, Grande-Bretagne, Irlande, Japon, Luxembourg, Suède, USA... Président du Salon Violet : Salon d'Art contemporain. Membre des Amis du Salon d'Automne et des Artistes Français.

Entrée gratuite pour les Sannoisiens le 1^{er} dimanche de chaque mois.
Ouvert du mercredi au dimanche de 10h à 12h et de 14h à 18h.
Du dimanche 26 mars au dimanche 28 mai 2017.

LoR

Sculptrice née à Dijon, LoR a étudié la sculpture aux Beaux-Arts de Paris et le dessin à l'ENSAP et l'école d'architecture de Paris. Elle expose en France, en Suisse et à Hong Kong. Invitée d'honneur au Salon régional culturel des Armées au Château de Vincennes, LoR a obtenu de nombreux prix et distinctions : prix de l'Assemblée Nationale, « Art Expo » à Ballancourt, Prix public au Salon de Mennecy. Prix spécial du Jury à l'exposition The Art Project Coffee, prix Taylor « Art en Capital », prix du jury au salon de Croissy sur Seine...

CHASSE AUX ŒUFS AU MOULIN



Comme chaque année, les cloches de Pâques feront escale au Moulin Historique pour ravir petits et grands. Moins de 1 000 œufs seront cachés autour du site.

Des animations seront prévues tout au long de l'après-midi :

- chasse aux œufs avec deux parcours différents : pour les 3 / 5 ans et les 6 / 8 ans,
- atelier de pâtisserie décorative où chaque enfant pourra repartir avec son sablé décoré à l'effigie des fêtes de Pâques,
- remise de diplôme de petit-chef pour la décoration des sablés.

Ces animations sont gratuites et réservées aux Sannoisiens.

Réservation obligatoire au : 01 39 98 21 44 dans la limite des places disponibles.

Dimanche 16 avril – 4 sessions : 14h30 / 15h30 / 16h30 et 17h30 - Moulin de Sannois

RÉOUVERTURE DES VISITES AU MOULIN

L'hiver étant passé, le Moulin ré-ouvrira ses portes le dimanche 2 avril de 14h à 19h.

Renseignements au 01 39 98 21 44

EXPOSITION 1916-1917 : SUR LE FRONT ET À SANNOIS, COURAGE ET ESPÉRANCE

Cette exposition retrace les différentes opérations militaires menées en 1916 et 1917, avec la vie des civils, à l'arrière et la vie quotidienne à Sannois, d'après les documents de l'époque.

L'exposition prêtée par les musées de Cormeilles-en-Parisis a été réalisée par le groupe de travail conjoint à la mission du

centenaire (Légion d'Honneur, Souvenir Français, Médailles Militaires). La partie sannoisienne de l'exposition est proposée par l'association Sannois d'hier à aujourd'hui et le Souvenir Français.

Exposition proposée en partenariat par la Ville de Sannois.

Du 14 au 19 mars – Centre Cyrano de Bergerac

LES RENDEZ-VOUS DE L'EMB

CONCERTS

RAP

GAËL FAYE + JP MANOVA

L'artiste franco-rwandais, **Gaël Faye** est autant influencé par les littératures créoles que par la culture hip-hop. Après un album en 2010 avec le groupe **Milk Coffee & Sugar**, il sort en 2013 son premier album solo enregistré entre Bujumbura et Paris.

Vendredi 3 mars - 20 h 30

Tarifs : 9 / 12 / 16 €

REGGAE

JAHNERATION + RISING TIDE

Le duo parisien **Jahneration** affute depuis 2009 sa plume et son flow sur un reggae / hip-hop bien à lui. Mais c'est véritablement en 2011, après un featuring avec **Naâman**, que Theo et Ogach connaissent un certain succès sur internet avec « The Answer ». Rejoins par quatre musiciens, le premier album de **Jahneration** est sorti en novembre dernier.

Samedi 11 mars - 20 h 30

Tarifs : 9 / 12 / 16 €

POP - NEW WAVE

FAIR : LE TOUR - FISHBACH + LESCOF

Fishbach impose d'emblée un chant particulier, à la fois surprenant et familier. Cette voix sans âge qui résonne comme une incantation nous fait parfois croire au retour des 80's. Il y a longtemps que la pop française n'avait pas donné naissance à un disque aussi aboutit et écrit qu'**Echo**, nouvel album de **Lescop**. Tout à fait contemporain, ses textes sont des arrêts sur images, avec un sens du raccourci et du détail tout à fait surprenant.

Vendredi 17 mars - 20 h 30

Tarifs : 9 / 12 / 16 €

PUNK ROCK

RENDEZ-VOUS

+ POGO CAR CRASH CONTROL + THE PSYCHOTIC MONKS

Propulsé par le morceau « *The Others* », **Rendez-Vous** revient avec un second EP post punk, *Distance*, bien décidé à secouer de nouveau les bas-fonds.

Pogo Car Crash Control, nous balance un rock garage enragé et convulsif. Les quatre musiciens imposent des textes en français, acérés et sans concession. **The Psychotic Monks** produit un rock psychédélique, à la fois furieux et fragile, qui vous emportera à travers leur univers noir et onirique.

Samedi 18 mars - 20 h 30

Tarifs : 4 / 8 €

FUNK

JUPITER OKWESS + VAUDOU GAME



Avec **Okwess International**, son groupe depuis 1994, Jupiter continue d'explorer l'immense richesse des rythmes traditionnels congolais tout en les mariant à des rythmes souls et funk.

Vendredi 24 mars - 20 h 30

Tarifs : 9 / 12 / 16 €

«LE VILLAGE DES PETITES BOUCLES» par Mami Chan

Un clavier, une pédale de boucles, quelques instruments-jouets, et nous voici plongés dans le petit monde de Mami Chan, dont la voix singulière et

les chansons polyglottes sont parfaitement servies par les images mutantes et oniriques de Blanquet.

Dimanche 26 mars - 16 h

Dès 4 ans - Durée : 35 min

Tarifs : 4 / 6 €

HIP-HOP

PFEL&GREEM + CHILL BUMP + OTIS STACKS DK/US



Pfel&Greem ne manquent pas de talent ! Tous les deux issus du célèbre collectif **C2C**, **Pfel (Beat Torrent)** et **Greem (Hocus Pocus)** se lancent dans une nouvelle aventure électronique. Entre hip-hop et bass-electro, ils nous réservent un mélange punchy dans un show de qualité.

Vendredi 31 mars - 20 h 30

Tarifs : 8 / 10 / 14 €

AFTERWORK

ELECTRO POP - WYVE

Groupe local à l'univers electro-pop de **Wyve** est un subtil mélange proposant une musique aérienne et épurée, à l'image de leur atmosphère visuelle. À travers un voyage immersif, dans une contrée sans gravité où le temps s'arrête, les mélodies envoûtantes font écho au minimalisme percutant des notes de guitare. **Wyve** a été sélectionné par le Combo 95 pour le Starter 2017.

Mercredi 8 mars - 19 h

Entrée libre

PORTE OUVERTE D'AÏKIDO POUR LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

JEUDI 9 MARS



© Cédric Chort

Dans le cadre de la journée internationale des femmes et en partenariat avec la Fédération Française d'Aïkido et de Budo (FFAB), l'Aïkido Club de Sannois organisera le jeudi 9 mars deux cours «portes-ouvertes» gratuits où les femmes en particulier pourront venir essayer cette discipline. Pour cette initiation, vous n'aurez pas besoin de certificat médical.

Lors de ces deux cours, les hommes seront également les bienvenus !

POURQUOI Y PARTICIPEZ ?

Car c'est une occasion enrichissante de participer à une évolution positive des valeurs de notre société concernant l'égalité des droits.

C'est aussi une occasion de plus pour faire connaître au grand public cette discipline martiale aux techniques respectueuses et à sa pratique dans la bonne humeur.

Mesdames, rendez-vous jeudi 9 mars au dojo / gymnase Voltaire de 19 h à 20 h et de 20 h à 21 h 30.

À LA RENCONTRE DE DOMINIQUE AGOT

CHEVALIER D'ARC ET TRÉSORIER DE LA COMPAGNIE DE LA FLÈCHE SANNOISIENNE

La Flèche Sannoisienne est une compagnie d'arc réunissant une centaine d'adhérents passionnés de tir à l'arc. Parmi eux, Dominique AGOT en est le trésorier, le responsable matériel et le censeur.

Il entretient le bon esprit et veille aux traditions héritées du Moyen-Âge.

Monsieur AGOT est depuis 20 ans dans la Compagnie, il est aujourd'hui porte-parole de l'Archerie et des archers qui la compose et porte-drapeau de la Flèche Sannoisienne.

Les Chevaliers sont les membres essentiels des Compagnies. Ils prennent une part active aux délibérations, fournissent les officiers et participent à toutes les charges.

L'adoubement des chevaliers d'archerie se fait après un vote favorable de l'assemblée générale envers le candidat.

Enfin, Dominique AGOT est arbitre fédéral, on le retrouvera notamment lors du Championnat de France Universitaire 2017 qui se déroulera les 14, 15 et 16 mars à Pontoise



SANNOIS OBTIENT LA FLAMME DU CERCLE DU PARISIS

Samedi 11 février dernier, à la Frette-sur-Seine, la Ville de Sannois a reçu la Flamme du Cercle du Parisis, appartenant à la Fédération Française des Médailleurs de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif.

Remise par Le Cercle du Parisis, sous fédération de 17 communes du Val d'Oise

dont Sannois fait partie, cette flamme est un symbole pour remercier les acteurs engagés dans la jeunesse, les sports et le domaine associatif.

La Ville devra donc conserver la Flamme pendant un an avant la prochaine Assemblée Générale qui désignera la prochaine Ville du Cercle du Parisis.



ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES

COMMENT VOTER PAR PROCURATION ?

- Un électeur absent, ou dans l'impossibilité de se déplacer dans son bureau de vote, peut donner procuration à un autre électeur.
- L'électeur absent est le mandant
- L'électeur qui vote à sa place est le mandataire.
- La procuration peut être établie tout au long de l'année.
- Mandant et mandataire doivent être inscrits dans la même commune mais pas nécessairement dans le même bureau de vote.
- La procuration est en principe établie pour une élection donnée, soit pour l'un des deux tours, soit pour les deux tours de scrutin. Toutefois, à la demande du mandant, elle peut être établie pour une durée maximale d'un an.

OÙ FAIRE SA PROCURATION ?

En ligne

Vous pouvez remplir le formulaire CERFA de demande de vote par procuration sur votre ordinateur, l'imprimer en deux pages distinctes et l'apporter à une autorité

habilitée (tribunal d'instance, commissariat de police ou gendarmerie).

Au guichet d'une des autorités habilitées

- Le tribunal d'instance 5 Square Jules Ferry
01 39 81 01 38 : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 15.
- Le commissariat de police
44 Bld Charles de Gaulle - 01 34 11 81 81 : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

QUEL DÉLAI ?

Il convient que la procuration soit établie dans un délai tel que celle-ci puisse parvenir à la Mairie la veille du scrutin. Quelles sont les modalités de vote ?

QUELLES SONT LES MODALITÉS DE VOTE ?

Le mandataire devra se présenter le jour du scrutin au bureau de vote. Il ne peut disposer de plus de deux procurations, dont une seule établie en France. Le mandant conserve toujours la possibilité de voter lui-même s'il se présente dans le bureau de vote avant son mandataire.

LA CARTE D'IDENTITÉ À PORTÉE DE CLIC !



DEPUIS LE 22 FÉVRIER, VOUS POUVEZ REMPLIR EN LIGNE VOTRE PRÉ-DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ.

Vous n'aurez pas à renseigner de formulaire papier au guichet de votre mairie. Ce dispositif concerne aussi bien les premières demandes de carte d'identité que les renouvellements, même dans les cas de perte ou de vol du titre.

Pour effectuer votre pré-demande, vous devez créer un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr/> et saisir votre état-civil et votre adresse.

Un numéro de pré-demande de carte nationale d'identité vous est alors attribué et permet à l'agent de guichet de récupérer les informations enregistrées en ligne.

Pensez à noter ou imprimer ce numéro lors de votre déplacement en mairie !

Attention : La pré-demande de carte d'identité ne vous dispense pas de vous rendre en personne au guichet de la mairie pour la prise d'empreintes et le dépôt de votre dossier (avec les pièces justificatives).

ENQUÊTE SUR LE CADRE DE VIE ET LA SÉCURITÉ

L'Insee réalise jusqu'au **29 avril 2017**, une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité.

L'Insee réalise jusqu'au 29 avril 2017, une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un

enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions de l'accueil que vous lui réserverez.

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA VILLE DE SANNOIS

SE PRONONCERONT EN SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 2 MARS 2017

AMÉNAGEMENT URBAIN

- Budget annexe assainissement - Budget annexe primitif 2017 - débat d'orientations budgétaires

STATIONNEMENT PAYANT

- Budget annexe stationnement payant - Régie Municipale à autonomie financière

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Délégation de compétence du STIF à la commune de Sannois relative à la navette gratuite locale
 - Déclaration du STIF et inscription de celle-ci au Plan Régional des Transports
 - Convention de mise à disposition du domaine public pour l'implantation de structures gonflables dans le square Jean Mermoz
 - Convention de mise à disposition du domaine public pour l'implantation d'un marchand ambulant dans la Maison du Meunier à l'occasion des fêtes de Pâques

SÉCURITÉ

- Convention de mise à disposition d'un agent de la Police Municipale dans les établissements scolaires

ACTION CULTURELLE

- Demande de mise à disposition gracieuse et occasionnelle d'une salle Municipale pour l'organisation d'un loto au bénéfice de la caisse des écoles de Sannois
- Demande de mise à disposition gracieuse et occasionnelle d'une salle Municipale pour les trente ans d'existence de l'association « Fenêtres Imaginaires »

ACTION CULTURELLE

- Don d'un bronze « La course » de l'artiste Brigitte VASSEUR
- Don d'une huile sur toile « Dans la clairière » de l'artiste Bernard VERCRUYCE
- Tarifs des stages de la Maison des Loisirs et des Arts pour les vacances de printemps

ENFANCE/ JEUNESSE

- Modalités de règlement des séjours été 2017 du service Enfance/ Jeunesse

FINANCES

- Rapport et débat d'orientation budgétaire - budget principal de la Ville

ENVIE DE SORTIR !

JUSQU'AU 29 AVRIL

Enquête de l'INSEE sur le cadre de vie et la sécurité

MERCREDI 1ER MARS

Maison de quartier Pasteur
15 h 30 - 17 h

Café des Seniors

Hôtel de ville
20 h - 22 h

Réunion de quartier Voltaire

VENDREDI 3 MARS

EMB
20 h 30

GAEL FAYE + JP MANOVA



SAMEDI 4 MARS

Médiathèque
14 h 30

Ici on lit

Musée Utrillo-Valadon
15 h

Remise de prix du concours de dessin

DIMANCHE 5 MARS

Musée Utrillo-Valadon
14 h - 17 h

Présence de Bernard Vercruyce

Centre Cyrano
15 h

Barbara et l'homme en habit rouge

LUNDI 6 MARS

Hôtel de Ville
20 h - 22 h

Réunion de quartier Bel Air

MARDI 7 MARS

Centre Cyrano
15 h

Conférence « Les troubles de l'audition »

MERCREDI 8 MARS

LAEP du Moulin, 1 rue Maurice Bertrand
2 séances : de 9h30 à 10h20 et de 10h30 à 11h20

Raconte-moi une Histoire !

Musée Utrillo-Valadon
14 h, 15 h 15, 16 h 30

Démonstration de tirage d'une gravure en eau-forte par l'artiste Bernard Vercruyce

Médiathèque
16 h

Écoute musicale

JEUDI 9 MARS

EMB
19h

AFTERWORK : WYVE

Maison de Quartier Pasteur
20 h - 22 h

Réunion de quartier Pasteur

SAMEDI 11 MARS

Médiathèque
11 h

« L'Afrique en poésie »

Centre Cyrano
11 h - 16 h

Don du sang

Médiathèque
14 h 30

Ici on joue

Stade Michel Hidalgo
18 h

Entente Seniors CFA - Calais RUFC

EMB
20 h 30

JAHNERATION + RISING TIDE



DIMANCHE 12 MARS

Musée Utrillo-Valadon

Fin de l'exposition Intimisme

Centre Cyrano
9 h - 12 h 30

Don du sang

Centre Cyrano
13 h - 18 h

Loto des écoles

Musée Utrillo-Valadon
14 h - 17 h

Présence des artistes Bernard Vercruyce et Brigitte Vasseur

LUNDI 13 MARS

Centre Cyrano
15 h - 19 h 30

Don du sang

DU MARDI 14 AU DIMANCHE 19 MARS

Centre Cyrano

Exposition 1916-1917 : sur le front et à Sannois courage et espérance

MERCREDI 15 MARS

Médiathèque
16 h

Raconte-moi le mercredi

VENDREDI 17 MARS

EMB
20 h 30

FAIR : LE TOUR - FISHBACH + LESCOP



DIMANCHE 19 MARS

Avenue Mauvoisin
14 h 30

Commémoration du Cessez le feu du 19 mars 1962

SAMEDI 18 MARS

EMB
20 h 30

RENDEZ-VOUS + POGO CAR CRASH CONTROL + THE PSYCHOTIC MONKS



MERCREDI 22 MARS

Médiathèque
10 h 30

Comptines et formulettes

Médiathèque
16 h

Raconte-moi le mercredi

JEUDI 23 MARS

Centre Cyrano
20 h 30

Tout à refaire

VENDREDI 24 MARS

EMB
20 h 30

JUPITER OKWESS + VAUDOU GAME

SAMEDI 25 MARS

Médiathèque
14 h 30

LES PETITS ATELIERS DU SAMEDI : Réalisation d'un labyrinthe

Stade Michel Hidalgo
18 h

Entente Seniors CFA - VIRY CHATILLON

DU DIMANCHE 26 MARS AU DIMANCHE 28 MAI

Musée Utrillo-Valadon

Nouvelle exposition « Envoyée »

DIMANCHE 26 MARS

Centre Cyrano
15 h

Les voyages fantastiques

EMB
16 h

Le Village des Petites Boucles

MARDI 28 MARS

Centre Cyrano
15 h

Projection d'un film

JEUDI 30 MARS

Centre Cyrano
9 h - 12 h

Inscriptions au Goûter de Printemps 2017

Centre Cyrano
20 h

Je dis jazz

VENDREDI 31 MARS

EMB
20 h 30

PFEL&GREEM + CHILL BUMP + OTIS STACKS DK/US

SANNOIS ENSEMBLE

Depuis plusieurs mois la mise en place du PLU dans notre commune a fait l'objet d'une instrumentalisation et d'une désinformation auxquelles les conclusions de l'enquête publique ont mis un terme.

En plaçant le square Jean Mermoz en zone naturelle, en classant certaines bâtisses en maisons remarquables, nous avons tenu notre promesse. Ainsi, respectant la parole prononcée lors du conseil municipal du 6 juillet dernier, nous avons largement tenu compte des remarques pertinentes de nos concitoyens. Aujourd'hui, le rapport d'enquête étant paru sans aucune réserve, il conforte l'équipe dans sa volonté de dynamiser notre commune sans pour autant détruire les équilibres urbains.

Il faut rappeler que le passage en PLU pour les communes est une obligation légale depuis l'an 2000 et qu'il était obligatoire de s'y soumettre avant fin mars 2017.

Ce fut un travail de titan, aussi je tiens à remercier l'équipe du service urbanisme pour son professionnalisme.

Le résultat est à la hauteur de nos espérances ; je suis fier d'avoir porté cette ambition sous la direction de Monsieur Le Maire et avec le soutien indéfectible de la majorité municipale.

Nous allons aujourd'hui bâtir ensemble le Sannois de demain ; celui qui permettra à notre population de construire un véritable parcours de vie. Ainsi les Sannoisiens pourront se loger et bénéficier de services publics performants dans la ville qu'ils ont choisie, à l'ombre protectrice de Cyrano.

Laurence Trouzier-Evêque

Adjointe au Maire en charge de l'Urbanisme

UNION À GAUCHE POUR RÉUSSIR AVEC VOUS

Sannois, au quotidien

Après avoir soldé les errements du passé en vendant des réserves foncières, en utilisant l'impôt et en transférant de nombreux services à l'agglomération Val Parisien M. le Maire, vice-président, devrait se préoccuper de notre voirie et de sa propreté. Les sannoisiennes et les sannoisiens se plaignent à juste raison.

Dans certains quartiers, un véritable désintérêt est constaté : des trottoirs impraticables, des espaces verts délaissés. Les habitants de ces quartiers négligés regrettent que les agents de propreté soient en nombre insuffisant pour assurer leur mission qui nécessiterait des soutiens techniques appropriés (balayeuses, nettoyeurs haute pression...). Enfin, les chaussées et trottoirs sont semés de trous et obstacles dangereux pour les piétons et la circulation automobile mais plus particulièrement pour les deux roues. Des signalétiques

mériteraient une peinture rafraîchie. Les mamans, les assistantes maternelles et les personnes handicapées peuvent témoigner des difficultés vécues ainsi que des risques d'accidents.

N'est-il pas temps d'engager un plan pluriannuel de réfections de voies, trottoirs et signaux prenant en compte le handicap ?

Certes, la propreté, la sécurité est l'affaire de tous et de toutes mais le civisme serait plus présent si les habitants ne se sentaient pas abandonnés.

Une ville qui se veut agréable doit être entretenue. Nos impôts servent aussi à cela et nos concitoyens attendent de leurs élus qu'ils soient à leur écoute et répondent aux problèmes rencontrés.

Gilles Hurfin

Conseiller municipal PCF/Front de Gauche

SANNOIS INDÉPENDANT

Le PLU... et PLUs encore...

Du rapport remis par le Commissaire-Enquêteur sur le projet de Plan Local d'Urbanisme, nous retiendrons que son avis favorable est ponctué d'un certain nombre de remarques et recommandations :

-Le commissaire-enquêteur ne s'est prononcé que sur le bon suivi de la procédure liée à l'enquête publique, et pas sur la partie administrative et juridique de l'ensemble de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme.

-Les documents d'urbanisme (PADD, règlement, plan de zonage) devront être adaptés suite aux engagements du Maire, en particulier sur la mise en zone naturelle du Square Jean Mermoz et de la Plaine de Jeux de l'Eglise.

- Un recensement du patrimoine bâti et des arbres remarquables de la ville permettra de les protéger de toute destruction.

- Des critères qualitatifs seront imposés aux promoteurs pour limiter les risques de déstructuration du paysage urbanistique existant.

Nous notons par ailleurs que les promoteurs ont obtenu une réponse favorable à toutes leurs demandes d'amendements, ce qui est loin d'être le cas des Sannoisiens.

Nous attendons de voir la concrétisation des engagements pris par M. le Maire, non seulement dans le document modifié, mais aussi dans la révision des projets de constructions soumis à l'approbation du PLU.

« PLUs » encore, nous continuons de penser que le PLU devrait être fait autrement, dans un meilleur respect de l'harmonie de notre ville.

Sannois Indépendant

(Dominique Gaubert, Marie-Claude Brulé, François Lamarche, Sylvie Enguerrand, Arnold Yayi) @ : sannois.independant@gmail.com

Blog : <http://sannoisindependant.over-blog.com/>

DÉMOCRATIE CITOYENNE SANNOIS

Les résultats de l'enquête publique viennent d'être publiés et malgré plusieurs centaines de remarques et signatures dans des pétitions, le commissaire enquêteur valide, étrangement, sans réserve ce PLU.

Le maire adoptera sans doute ce PLU sans tenir compte de vos nombreuses inquiétudes et continuera à imposer ses choix. Oui le maire peut construire des immeubles haut de 18 mètres ! Oui le maire peut détruire cette qualité de vie que nous sommes si nombreux à vouloir préserver ! La seule question qui se pose désormais est : va-t-il le faire et s'obstiner à exercer son autorité sans tenir compte de l'opinion de ceux qui l'ont élu ? En détruisant les espaces verts et en empêchant les jeunes de se retrouver dans la rue, quelle liberté leur reste-t-il ? Pourquoi ne pas les impliquer dans la vie locale au lieu d'essayer de les intimider ?

Chaque membre du conseil municipal devra rendre des comptes lorsqu'il votera en faveur de ce PLU. Espérons que certains d'entre eux auront le courage de voter contre malgré les risques de représailles de la part du maire. Je n'ai jamais cédé face à la pression car, comme le disait Victor Hugo, « à la consigne, je préfère la conscience ».

Un grand merci aux très nombreux Sannoisiens qui se sont investis contre ce PLU destructeur. Souhaitons que cette importante mobilisation sannoisienne perdure dans le temps afin de contrer les appétits irréalistes du maire et de son équipe qui se servent de notre ville pour assouvir des désirs démesurés.

Cécile Udovc

@ : dcs.sannois@gmail.com – Facebook : DemocratieCitoyenneSannois

À SANNOIS, LA MEILLEURE ADRESSE EN CENTRE-VILLE

VOTRE FUTURE RÉSIDENCE "IN CITY" DÉMARRAGE DES TRAVAUX

Découvrez des appartements neufs du 2 au 4 pièces prolongés par un balcon ou une terrasse* avec pour certains une belle vue sur un jardin paysager.

ESPACE DE VENTE :
51, Bd Charles de Gaulle
— SANNOIS —

logement.bnpparibas.fr
0 810 508 508
(Service 0,05 €/min + prix appel)



BNP PARIBAS IMMOBILIER

L'immobilier
d'un monde
qui change

SANNOIS VILLE PROPRE

Pour la protection de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie, respectez les règles de tri pour chaque déchet :

ORDURES MÉNAGÈRES (BAC MARRON)

Collecte le matin, à partir de 5 h 30 :

Sortir le conteneur la veille de la collecte, à partir de 19 h (17 h pour les habitats collectifs). Il doit être rentré dans l'heure qui suit la collecte, au plus tard à 13 h.

EMBALLAGES ET PAPIERS (BAC JAUNE)

Collecte le soir, à partir de 19 h 30 :

Sortir le conteneur le soir, à partir de 19 h. Il doit être rentré au plus tard avant 9 h, le lendemain matin.

VERRES (BAC VERT)

Collecte le matin, à partir de 7 h :

Sortir le conteneur, avec le bac jaune, la veille au soir et le rentrer le lendemain, dans l'heure qui suit la collecte, au plus tard à 13 h.

JOUR DE RAMASSAGE

Le calendrier, distribué à chaque habitant, est disponible en Mairie ou téléchargeable sur www.syndicat-emeraude.com.

EN CAS D'INFRACTION

Une verbalisation peut être effectuée sur la base du non-respect de l'arrêté municipal réglementant les heures de sorties et de rentrées des bacs roulants pour ordures ménagères (amende de 11 € à 35 €).

ATTENTION

Changement concernant le ramassage des ordures ménagères. Veuillez-vous référer à la page 6 du magazine.

OBJETS ENCOMBRANTS

Les objets encombrants ne comprennent pas les gravats, les blocs de béton, les déchets de végétaux, les toxiques qui sont à déposer à l'éco-site. Ils doivent être sortis la veille du jour de ramassage à partir de 19 h.

PRODUITS TOXIQUES

Peintures, solvants, huiles, batteries, produits de nettoyage, produits phytosanitaires... À déposer à l'Eco-site du Plessis-Bouchard.

DÉCHETS D'ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE ET ÉLECTRONIQUE

Ils doivent être déposés dans une filière appropriée. **La reprise « 1 pour 1 » est à privilégier :** lors de l'achat d'un appareil neuf, le distributeur a l'obligation de reprendre l'appareil usagé. **L'apport à l'Eco-site :** l'écran sera repris pour être recyclé.

CLICHÉS DE RADIO

À déposer au Centre Médico-Social (46, bd Charles de Gaulle - 01 39 81 23 99).

ECO-SITE DU PLESSIS-BOUCHARD

12, rue Marcel Dassault - Parc d'activités des Colonnes - 01 34 11 92 92

L'accès est strictement réservé aux particuliers et gratuit. Se munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et de la carte grise du véhicule. Seuls les particuliers ont accès à l'éco-site.

SERVICES DE GARDE

MÉDECINS

- Permanence des soins dans le département du Val d'Oise.
Au cours des nuits (de 20h à 8h), des week-ends et des jours fériés, les personnes ayant besoin d'un médecin d'urgence doivent composer **le 15**.
- SOS Médecins : 01 30 40 12 12.
- Le cabinet de votre médecin est fermé ?
Vous trouverez une permanence à la Maison Médicale de garde d'Argenteuil (01 34 23 17 87 / 17 88), dans l'enceinte de l'hôpital Victor Dupouy, tous les soirs de 20h à minuit, le samedi de 16h à minuit, le dimanche et les jours fériés de 10h à 14h et de 16h à minuit.

- L'hôpital Simone Veil (groupement hospitalier Eaubonne-Montmorency) propose des consultations de médecine générale sans rendez-vous sur son site de Montmorency, du lundi au vendredi de 10h à 19h30 et le samedi de 8h30 à 12h30 - 01 34 06 60 00.

PHARMACIES DE GARDE

- Les dimanches et jours fériés, la pharmacie de garde doit être inscrite sur la vitrine de toutes les pharmacies.
- Après 20h, quel que soit le jour, le demandeur doit se rendre au commissariat d'Argenteuil, muni d'une ordonnance du jour et d'un justificatif d'identité.

Vous ne recevez pas le Sannois Mag ?

Vous connaissez quelqu'un qui ne reçoit pas Sannois Mag, ou vous le recevez vous-même de façon irrégulière ? Un numéro spécial a été mis en place par la société de distribution afin de répondre au mieux aux attentes des habitants : **06 68 88 15 16**. De même, une adresse courriel est mise à votre disposition par notre distribution : kephapub@free.fr. Vous pouvez également faire part de vos remarques au service communication de la ville au **01 39 98 20 04** ou adresser un courriel à presse@sannois.fr

MAIRIE

CONSEIL MUNICIPAL

Prochains conseils municipaux les jeudis 2 mars et jeudi 30 mars -
Le compte-rendu intégral figure sur : www.ville-sannois.fr

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION VAL PARISIS

Siège de la Communauté d'agglomération Val Parisis - 271, chaussée Jules César - 95250 BEAUCHAMP
Tél. : 01 30 26 39 41. www.valparisis.fr

CONTACT

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE (CPAM)

Accueil sur rendez-vous chaque semaine les mardis et jeudis de 9 h à 12 h.
Au 3646 (prix d'un appel local).

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)

Accueil CAF : 2 place de la Pergola à Cergy. Du lundi au vendredi de 9 h à 16 h.
Renseignement : 0820 25 95 10.

RETRAITE COMPLÉMENTAIRE

Centre d'Information et de Coordination de l'Action Sociale (C.I.C.A.S.).
Contact : 0 820 20 07 01.

SERVICES ADMINISTRATIFS

Aide aux démarches administratives
Permanences au Centre d'Action Sociale 26-28, avenue Damiette.
Sur rendez-vous uniquement de 14 h à 17 h 30 : 01 39 98 35 00.

Le Trésor Public de Sannois déménage

Depuis le 10 janvier 2017, retrouvez :
- la trésorerie de Sannois au 421, rue Jean Richepin, 95120 ERMONT.
- le service des impôts au 36, avenue de Verdun, 95107 ARGENTEUIL CEDEX.
Les horaires restent inchangés.

ASSOCIATIONS

Le statut, la composition du conseil d'administration et tout changement (adresse, conseil d'administration...) doit être signalé au service Vie associative : 01 39 98 21 01.

COMMERCES

Si vous reprenez un commerce existant ou si vous vous installez à Sannois, faites-le nous savoir.

Contact Service Economie : 01 39 98 20 25.



www.facebook.com/sannois



twitter.com/WilledeSannois



www.flickr.com/photos/sannois/



www.youtube.com/user/SannoisTV

